

UN1TÉ

RECRUTEMENT ET FORMATION DES MOTOCYCLISTES



Déjà annoncée au 1^{er} semestre 2025, le directeur de l'Académie, M. LUTZ a présenté la nouvelle instruction en faveur d'une spécialité en mal d'attractivité.

LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS :

- ➔ **Choix d'affectation connu avant le stage initial** (Publication d'un TG de mutation sous couvert de la réussite au stage)
- ➔ **Réduction de la durée de la formation initiale : 13 semaines**
- ➔ **Reprise de spécialité au bout de 12 mois d'interruption moto** (6 mois auparavant)
- ➔ **Candidature ouverte aux seuls agents titulaires**
- ➔ **Mise en fin de stage en cas d'interruption** (arrêt de travail ou exemption partielle d'activité égale ou supérieure à 2 jours par module de formation, soit 6 jours contre 2 auparavant).



Pour UN1TÉ s'il s'agit d'une simplification des règles,

Le maintien des collèges (origine d'affectation) remettra inévitablement en cause l'opérationnalité de certaines unités.

Suivez-nous



UN1TÉ.MI
FO

17/10/2025